

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION N° 2023 - 3

Séance du 26 janvier 2023



ASA DU CANAL DE CORBERE
23 Avenue Pasteur
66130 ILLE SUR TET

Nombre de voix

En exercice : 12

qui ont voté : 11

Date de la convocation

Le 10 janvier 2023

OBJET

VOTE
DU
BUDGET
2023

L'an deux mille vingt-trois le 26 janvier à dix-huit heures, le syndicat de l'ASA du Canal de Corbère s'est réuni au bureau des ASA à Ille sur Têt, sous la présidence de Monsieur Didier BRUZY, Président.

Présents : MM. BRUZY Didier, MAILLOLS Pascal, SAURIE Jean-Pierre, REIG Joseph, REIG Pierre, REIG Jean, Marc MARTY, José COLCHERO, José GRANDE
Syndics titulaires, Pascal BRUZY, Bruno LOPEZ, Syndics suppléants

Représentés : BIANCHINI Marc et MARTY Daniel

Monsieur Jean-Pierre SAURIE a été nommé secrétaire.

Le président présente le projet de budget 2023 et son rapport explicatif. Il explique que le budget 2022 s'établit à 981 337.12 € en section de fonctionnement et 222 642.12 € en section d'investissement.

Il explique que suite à l'affichage du projet de budget, aucune observation n'a été émise par les adhérents de l'ASA et que ce budget intègre les résultats de l'année 2022.

Le président propose donc aux syndicats de passer au vote.

Après en avoir délibéré, le syndicat, à l'unanimité,

- Approuve le budget primitif 2023 et son rapport explicatif.
- Autorise le président à signer les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Ille sur Têt, le 26 janvier 2023

Pour extrait certifié conforme,

LE PRESIDENT,



Acte rendu exécutoire
après publication le

27 janvier 2023

Et transmission à la
DDTM le

27 janvier 2023